

## BILAN ET PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE RIZICOLE

(Bilan et perspectives de la politique rizicole,  
Ministère du Développement rural, Service de la Statistique agricole,  
Tanananarive, décembre 1972, ronéoté, 99 p. plus annexes)

En attendant la proche parution d'une étude exhaustive sur le riz à Madagascar (1), le rapport du Ministère du Développement rural dresse un bilan particulièrement sévère des résultats obtenus depuis une dizaine d'années en matière de politique rizicole. Entre 1964 et 1971, la production globale de paddy n'a augmenté que de 7 % (1964 : 1 735 160 t; 1971 : 1 872 840 t), les rendements ont faiblement crû (1964 : 1,93 t/ha; 1971 : 1,99 t/ha) et les superficies n'ont connu qu'un accroissement de 89 000 ha (1964 : 854 760 ha; 1971 : 943 890 ha). On est donc loin de l'objectif qu'avait assigné le décret de 1966 : une production supplémentaire de 400 000 t par an au terme d'une période de cinq ans. Pourtant les moyens mis en oeuvre ont été considérables : créations de structures d'intervention diverses à objectif proprement rizicole ou à objectifs multiples, investissements approchant de 30 milliards de FMG (11 milliards pour les infrastructures hydro-agricoles, 5 milliards pour les opérations de productivité rizicole, 3,2 milliards pour les opérations à buts multiples...), enrichissants travaux de recherches de la part d'instituts spécialisés comme l'IRAM, etc.

Il semble qu'il y ait eu une certaine anarchie dans l'utilisation des ressources, anarchie qui résulte elle-même d'un certain nombre de facteurs :

- pléthore des structures d'intervention ayant chacune leur direction et leurs objectifs propres et rendant impossible une planification rationnelle des actions;
- peu d'études préparatoires non seulement techniques mais aussi économiques et statistiques ce qui a conduit à la dispersion des efforts et à l'improvisation de projets mal préparés;
- inexistence d'un service ou d'un organisme chargé de faire systématiquement l'évaluation des résultats obtenus de manière à pouvoir éliminer les actions à faible rendement au profit d'actions plus efficaces.

La commercialisation du paddy ne concerne que 10 à 16 % (selon les années) de la production globale! Elle est le fait, à côté de collecteurs indépendants ou d'agents de sociétés, d'une foule d'organismes para-publics qui parfois, à l'intérieur d'un même périmètre, en arrivent à se faire concurrence!

La transformation du paddy se fait dans 86 usines et 202 décortiqueries (la plus grande partie concentrées dans la province de Tanananarive), dont la capacité totale est nettement sous-utilisée.

La production nationale n'arrive plus à satisfaire les besoins ce qui a suscité des importations grandissantes s'élevant à plus de 60 000 t en 1971 (2).

---

(1) F. Le Bourdieu : Hommes et paysages du riz à Madagascar, Thèse de Doctorat d'Etat soutenue à Aix-en-Provence en janvier 1974.

(2) Près de 200 000 t en 1973 !

Mais la distribution intérieure souffre aussi de graves maux. Le ravitaillement des régions déficitaires doit se faire à partir des régions excédentaires et du riz d'importation. Or, les formulations que doit prendre le Comité consultatif du ravitaillement sont fondées sur de mauvaises évaluations des excédents et des déficits (statistiques insuffisantes) et elles se compliquent du refus des consommateurs vis-à-vis de certaines catégories de riz (le riz importé n'est pas apprécié). Enfin, les mauvaises conditions de transports conduisent souvent à des ruptures de stocks.

Des solutions urgentes doivent être trouvées compte tenu que le déficit du riz est appelé à croître (580 000 t en 1978 ?). Le rapport préconise, afin de produire plus mais au moindre coût, de tenir compte des considérations suivantes :

- rentabilisation de l'infrastructure existante en collaboration étroite avec la population. Cette action doit accroître la productivité mais aussi les superficies. Menée rationnellement, elle devrait permettre un gain de productivité de 1 t/ha et une augmentation d'environ 250 000 t de la production ;
- parallèlement, une action d'envergure dans le sens de l'accroissement de la superficie rizicole doit être menée : les aménagements de terres rizicoles devraient pouvoir être faits à moindre coût que par le passé en combinant les moyens dont disposent les paysans et ceux des pouvoirs publics. 133 500 ha de terres pourraient être ainsi récupérés ;
- diminution des pertes dues aux mauvaises techniques de récolte et de battage ainsi qu'aux conditions défectueuses de l'emmagasinage et du transport (on estime ces pertes à 10% de la production totale !);
- réorganisation des structures de conception et d'intervention par la mise en place d'un Office central du riz chargé de la conception et de la coordination de toutes les actions en matière rizicole.

Le rapport conclut par une mise en garde sévère : "Si aucune action d'envergure tenant compte de ces considérations n'est entreprise immédiatement, il est à craindre qu'on soit obligé d'ici cinq ans, de supprimer les exportations et de diminuer la consommation de riz par substitution d'un autre produit ce qui est psychologiquement difficile et ne fera que déplacer le problème ; ou alors, à défaut d'autres solutions, faudrait-il dès maintenant accepter l'éventualité de l'importation de plus de 300 000 t de riz en 1978 ? C'est un problème de fait, de politique générale".

G. Donque.